



ᓄᓇᓂᓪ ᓄᓇᓂᓪᓂᓪᓂᓪ  
**Nunavut Maligaliurvia**  
**Legislative Assembly of Nunavut**  
**Assemblée législative du Nunavut**

## **COMMUNIQUÉ**

### **Audiences du comité permanent concernant les rapports annuels de la commissaire aux langues et de la commissaire à l'information et à la protection de la vie privée**

**IQALUIT, Nunavut (le 8 avril 2013)** - Le Comité permanent sur les opérations gouvernementales et les comptes publics tiendra des audiences du 16 au 18 avril 2013 concernant les plus récents rapports annuels déposés à l'Assemblée législative par la commissaire aux langues du Nunavut et la commissaire à l'information et à la protection de la vie privée du Nunavut. Tous les députés ordinaires de l'Assemblée législative sont membres de ce comité permanent.

La commissaire aux langues du Nunavut, Mme Sandra Inutiq, a été invitée à comparaître devant le comité permanent le mardi 16 avril 2013 à 13 h 30.

« Compte tenu de l'entrée en vigueur récente de la *Loi sur les langues officielles*, les membres du Comité permanent seront heureux d'accueillir pour la première fois la nouvelle commissaire aux langues du Nunavut », a déclaré le président du comité, Ron Elliott. « En plus de rendre compte de l'état des initiatives en cours à son bureau, cette première comparution permettra à la commissaire aux langues de présenter ses plans pour l'exercice financier qui s'amorce. »

La commissaire à l'information et à la protection de la vie privée du Nunavut, Mme Elaine Keenan Bengts, a été invitée à comparaître devant le comité permanent le jeudi 18 avril 2013 à 9 h.

« La commissaire à l'information et à la protection de la vie privée joue un rôle essentiel afin d'assurer le respect des droits des Nunavummiut dans les domaines de l'accès à l'information et de la protection de la vie privée », a déclaré le député de Baker Lake, Moses Aupaluktuq.

Des hauts dirigeants du ministère de l'Exécutif et des Affaires intergouvernementales du gouvernement du Nunavut ont été invités à comparaître devant le comité permanent le jeudi 18 avril 2013 à 13 h 30.

« Au cours des dernières années, le gouvernement a produit des réponses formelles aux rapports de la commissaire à l'information et à la protection de la vie privée et aux rapports du comité permanent lui-même », a indiqué le coprésident du comité permanent, Louis Tapardjuk. « Des représentants du ministère comparaitront pour la deuxième fois afin de rendre publiquement des

comptes concernant les mesures mises en place par le gouvernement en réponse à nos recommandations et à celles formulées par la commissaire à l'information et à la protection de la vie privée au sujet des importants enjeux d'accès à l'information et de protection de la vie privée. »

Les audiences du comité permanent auront lieu dans la salle de réunion Nanuq de l'Assemblée législative, et seront ouvertes au public. Elles seront également télédiffusées.

Les rapports de la commissaire aux langues et de la commissaire à l'information et à la protection de la vie privée sont disponibles au Bureau de l'Assemblée législative.

Il est possible de télécharger les réponses des années antérieures du gouvernement du Nunavut aux rapports du comité permanent en consultant le site Web de l'Assemblée législative à l'adresse [www.assembly.nu.ca](http://www.assembly.nu.ca).

-30-

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter :  
Ron Elliott, député  
Tél. : (867) 975-5000 ou (867) 439-8050